

- 1. Agenda social 2009**
- Chiffres clés
- 2. Les UPA territoriales à l'honneur - Auto-entrepreneur**
- Rappel - Ils ont dit...
- 3. Organismes consulaires - Événement - Désignations**
- Ils ont dit... - Focus
- 4. Les Brèves - L'agenda**

Chiffres Clés

SYNDICATS DE SALAIRES

Une forte majorité de Français (80%) estime que les syndicats ont un rôle important à jouer en cette période de crise, selon un sondage Obea pour France info et 20 minutes réalisé début mai 2009. Au total 60% des sondés ont une bonne image des syndicats de salariés, contre 24% qui disent en avoir une image négative.

A 57% les Français estiment que les organisations syndicales ne sont pas suffisamment représentatives pour négocier avec le patronat (Medef, CGPME, UPA) et à 52% pour parler au nom de tous les salariés.

EUROPE

Alors que l'élection des eurodéputés a lieu le 7 juin en France métropolitaine (cf. Brève n°220 et Lettre spéciale), les chefs d'entreprise apparaissent favorable à l'idée européenne. Selon un sondage Ipsos de 2008, 93% jugent que l'UE est un atout pour que la France demeure une puissance politique, économique et sociale sur la scène internationale. En revanche, 67% des patrons estiment que les institutions européennes les soutiennent insuffisamment.

AGENDA SOCIAL 2009

Une négociation et trois délibérations au menu des partenaires sociaux

Sollicités par le gouvernement et soucieux par ailleurs d'apporter de nouvelles réponses à la crise, les partenaires sociaux ont décidé le 27 mai d'engager plusieurs chantiers de discussion, dont un dédié au dialogue social dans les très petites entreprises.

Il fallait donner suite à l'agenda social fixé par le gouvernement en engageant des discussions sur de nombreux thèmes. Il convenait aussi de répondre à l'inquiétude sociale qui monte dans le pays en même temps que grimpent les chiffres du chômage. Les partenaires sociaux se devaient de prendre rapidement la main. Leur réunion le 27 mai, à laquelle Jean Lardin participait au nom de l'UPA, a permis de définir les principaux sujets ainsi que le calendrier des rencontres à venir. Ainsi, les organisations patronales ont convenu avec les cinq organisations syndicales de salariés d'entamer une négociation sur la "gestion sociale des conséquences économiques de la crise". Un intitulé suffisamment large pour contenir des thèmes aussi divers que l'élargissement du recours au chômage partiel, l'encouragement à la mobilité des salariés et des demandeurs d'emploi, la sécurisation des parcours professionnels, l'emploi et la formation des jeunes, ou encore la situation des chômeurs en fin de droits.

En outre, les parties prenantes n'ont pas exclu d'élargir le périmètre de la négociation. Deux réunions de négociation ont d'ores et déjà été fixées aux 10 et 24 juin prochains. Parallèlement, les représentants des employeurs et des salariés ont décidé d'engager une "délibération sociale", étape préalable à une véritable négociation, sur trois questions : le dialogue social dans les très petites entreprises, les politiques économique et industrielle, le paritarisme. L'UPA qui est en cours de discussion avec les syndicats de salariés sur la mise en oeuvre de l'accord pour le développement du dialogue social dans l'artisanat, a souhaité au même titre que le gouvernement, que la question soit traitée pour l'ensemble des entreprises dépourvues de représentants du personnel. Ainsi, après avoir obtenu l'engagement dès le 22 juin d'une délibération sur le dialogue social dans les très petites entreprises, l'UPA veillera à ce que rapidement les partenaires sociaux parviennent sur ce sujet au stade de la négociation.

Rappel

L'UPA dispose de plus de 110 représentations territoriales en métropole et outre-mer, par le biais des UPA départementales et des UPA régionales. Leur mode de gouvernance est calqué sur celui de l'UPA nationale : fonctionnement collégial et présidence tournante, instances composées à parts égales de représentants de chacune des 3 confédérations, décisions prises à l'unanimité des organisations membres.

Ils ont dit ...

Extraits du discours du Président de la République lors de la réunion des Auto-Entrepreneurs au Palais de l'Élysée le jeudi 14 mai 2009 :

« ...Il faut libérer l'acte d'entreprendre, sans diminuer l'encadrement dont ont besoin les créateurs eux-mêmes, et sans remettre en cause l'égalité et le libre jeu de la concurrence. A ce propos, remettons les choses à leur place : que font les auto-entrepreneurs aujourd'hui ? Du conseil, des services à la personne, des activités de ventes de détail et à distance, de la programmation informatique. Je n'y vois donc pas un péril, en particulier pour le secteur si important de l'artisanat. Ce sont de nouveaux secteurs qui se créent.

J'apprécie beaucoup les artisans et l'action du Président Martin. Quand on crée une nouvelle filière, ce n'est pas pour en déstabiliser une autre. On a besoin de l'artisanat en France. Je suis persuadé qu'entre personnes de bonne volonté, des solutions seront trouvées.

[...] Une évaluation approfondie du régime de l'auto-entrepreneur aura lieu parce que cette évaluation est légitime. Elle permettra d'évaluer l'impact de ce régime, dans les différents secteurs d'activité. Cette évaluation sera rendue publique, s'appuiera sur l'expertise des réseaux consulaires et des organisations professionnelles, dont [...] l'Union professionnelle artisanale. Elle pourra conduire, si cela s'avérait nécessaire, à un ajustement du régime de l'auto-entrepreneur. Ce que je souhaite, c'est rassurer ceux qui ont une activité indépendante. »

Les UPA territoriales à l'honneur

Le rendez-vous annuel des UPA territoriales se déroulera les 24 et 25 juin prochains à Paris. La traditionnelle « Journée des Présidents » aura de nombreux sujets à son ordre du jour. Ainsi, trois grands thèmes seront abordés : la mise en œuvre de l'accord pour le développement du dialogue social dans l'artisanat et la mesure de l'audience syndicale dans les très petites entreprises ; une série de questions à caractère social telles que le RSI et la mise place de l'interlocuteur social unique ; et l'actualité de la formation professionnelle (projet de loi, Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale, réforme des OPCA). Bien entendu, deux discussions seront plus particulièrement consacrées à l'examen du régime de l'auto-entrepreneur, d'une part, à la situation des Chambres de métiers et de l'artisanat (réforme du réseau consulaire, élections d'octobre 2010) d'autre part. Les débats seront animés par le Président et les Vice-présidents de l'UPA. Nul doute que ces thèmes susciteront de

larges échanges et que les conséquences de la crise économique viendront naturellement s'ajouter aux discussions. Cette journée sera précédée la veille d'une réunion des responsables administratifs des UPA territoriales en présence des Secrétaires Généraux de l'UPA et des trois confédérations membres. Il est particulièrement important en effet que toutes les personnes qui participent à la structuration de l'UPA dans les régions et les départements partagent leurs expériences respectives en vue de contribuer au développement global du réseau des organisations professionnelles relevant de l'UPA. Là encore, les différentes questions d'actualité et plus particulièrement celles qui ont directement trait au syndicalisme artisanal (dialogue social, auto-entrepreneur, élections aux CMA ...) seront traitées. Ces rencontres offrent l'opportunité, en complément des nombreux déplacements de Pierre Martin dans les territoires, de conforter l'efficacité de l'action de l'UPA.

AUTO-ENTREPRENEUR

La vigilance reste de mise

Parce que l'esprit n'était pas vraiment à la fête sur ce sujet, l'UPA a décliné l'invitation qui lui a été faite par l'Élysée de participer à la cérémonie de mise en valeur des auto-entrepreneurs le jeudi 14 mai. En effet, contestant ce régime qui est source de concurrences déloyales pour les entreprises de droit commun, il ne lui paraissait pas opportun de venir célébrer un dispositif qui porte préjudice aux artisans dans sa configuration actuelle. Toutefois, à l'issue du discours du président de la République, l'UPA s'est félicitée du souhait de Nicolas Sarkozy de reprendre la concertation sur ce sujet afin d'évaluer le dispositif et de trouver des solutions « pour qu'en aucun cas ce régime ne porte atteinte à l'artisanat ». Elle a ainsi voulu voir dans ces paroles un engagement fort du président de la République en faveur de l'artisanat. C'est donc avec un

grand intérêt que Pierre Martin se rendra à l'invitation du Chef de l'État pour examiner les moyens de supprimer les impacts négatifs du régime de l'auto-entrepreneur et faire en sorte que ce dispositif soit envisagé comme une étape vers la création d'une véritable entreprise, et non comme un régime dérogatoire de nature à concurrencer les entreprises de proximité, formatrices, créatrices d'emploi et de richesses. Par ailleurs, les réunions du groupe de travail sur le régime de l'auto-entrepreneur mises en place par Hervé Novelli à la demande du président de la République se poursuivent à Bercy. Ainsi lors de la réunion du 26 mai, la question du régime fiscal et social de l'auto-entrepreneur et son impact sur la création d'entreprises dans l'artisanat a été abordée. Trois autres réunions ont été programmées d'ici la fin juillet.

La modernisation du réseau des CMA confortée par le report des élections

Printemps, automne 2010 ? Au terme d'une valse-hésitation et en attendant la parution d'un texte officiel, Hervé Novelletti, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme et des Services, a informé le président de l'APCM que les élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat, initialement programmées pour la fin 2009, auraient lieu le 13 octobre 2010. Ce report laisse le temps de mettre en œuvre le volet consulaire de la révision générale des politiques publiques -RGPP-. La réforme se fondera sur le projet de modernisation du réseau des CMA qui a été approuvé par 94% des votants à l'Assemblée générale de l'APCM en décembre 2008. Elle consiste en un renforcement des missions des chambres régionales de métiers et de l'artisanat : coordination des politiques économiques et de formation, simplification fiscale par une perception régionale des taxes, gestion mutualisée des fonctions supports telles que la comptabilité, l'informatique, les achats, le suivi du personnel et la communication. Ainsi libérées de certaines fonc-

tions administratives les chambres départementales pourront se concentrer sur l'analyse des besoins des territoires et sur l'offre de services de proximité. C'est dans ce cadre que les CMA sont invitées à choisir entre deux options, soit elles se regroupent au niveau régional, soit elles mutualisent quelques fonctions administratives mais gardent leur autonomie au niveau départemental. Pour l'heure 30% des CMA ont opté pour la régionalisation, 40% pour la mutualisation et 30% n'ont pas pris de décision. L'UPA soutient ces orientations dans la mesure où elles rejoignent les priorités déjà mises en avant dans son « Guide du candidat » aux élections aux CMA de 2005 : mutualisation au niveau régional de missions telles que l'apprentissage, la formation professionnelle des artisans et le développement économique ; optimisation des missions de service public des chambres ; rationalisation des dépenses et maîtrise de l'évolution des effectifs salariés des CMA en vue de ne pas alourdir les charges pesant sur les entreprises artisanales.

EVENEMENT

La France est candidate pour l'organisation des Olympiades des métiers en 2013



La France a présenté officiellement sa candidature pour organiser les 42^{èmes} Olympiades des métiers en 2013. En compétition avec Leipzig (Allemagne), Paris et la Région Île de France souhaitent accueillir les 1.300 apprentis qui s'affronteront pendant quatre jours dans 40 métiers, représentant l'ensemble des secteurs de l'économie (artisanat, industrie, services aux particuliers, nouvelles technologies). Il faut dire que la

région capitale a de quoi séduire. « *L'Île de France est la première région d'Europe de par son territoire, ses infrastructures, son attractivité et sa population. Elle réunit tous les atouts pour donner à ces Olympiades un immense retentissement* », a ainsi plaidé Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional. L'UPA, membre du Conseil d'administration du Comité français des olympiades des métiers -COFOM- a pour sa part appuyé la candidature française en sollicitant le soutien du président de la République. Répondant à cette requête, ce dernier a adressé une lettre au président de *Worldskills International*. C'est en effet les représentants des 52 pays membres de cette organisation qui décideront le 1^{er} septembre, à Calgary (Canada), qui de la France ou de l'Allemagne aura le privilège d'organiser cette manifestation.

Désignations

UPA CORREZE
Alain Roche, CAPEB, succède à la présidence à Jean-Paul Servantie, CGAD.

Ils ont dit...

Extraits du courrier du président de l'UPA, Pierre Martin, au Chef de l'Etat afin de manifester son soutien à l'organisation par la France des Olympiades des métiers en 2013 :

« L'UPA qui souhaite conforter la promotion des métiers de l'artisanat et des formations qui y préparent, défend le principe d'une candidature de la France à l'organisation des Olympiades des métiers de 2013 à Paris.

En effet, l'organisation de cette manifestation sur notre territoire serait clairement de nature à améliorer la visibilité et l'attrait des métiers en compétition.

En outre, la qualité de l'organisation des phases de sélections dans les régions comme sur le plan national, et singulièrement le succès des finales nationales en février dernier à Lille, militent dans ce sens. Les résultats particulièrement probants de l'équipe de France des métiers lors des précédentes éditions du concours international ont enfin souligné la vocation de notre pays à accueillir cette compétition. »

Ils ont dit...

Extraits du courrier de soutien à la candidature française du président de la République :

« Paris 2013 constituera, si nous sommes choisis, une magnifique occasion de porter ensemble les solides espoirs que nous mettons dans la jeunesse, la formation professionnelle et les métiers partout à travers le monde. »

Focus

En cas de sélection, la France proposera deux lieux emblématiques de Paris pour accueillir les jeunes du monde entier : le Parc des expositions de la Porte de Versailles pour l'organisation des compétitions et la Cité internationale universitaire pour l'hébergement des candidats.

Vers une réduction du nombre de branches professionnelles ?

Chargé fin novembre par François Fillon d'arrêter des pistes de relance du dialogue social dans les branches professionnelles, Jean-Frédéric Poisson, Député des Yvelines, lui a remis son rapport le 11 mai. Celui-ci s'appuie sur le constat qu'en dehors des négociations salariales, les branches professionnelles seraient insuffisamment actives et peu d'entre elles respecteraient leurs obligations légales de négocier sur des thèmes comme l'égalité professionnelle ou la gestion prévisionnelle des emplois. La faute au trop grand nombre de branches professionnelles que compte l'hexagone (680) et qui pour la plupart ne disposent pas des moyens humains et financiers suffisants pour aborder certains thèmes et prendre l'initiative. Selon le rapport il conviendrait de créer de nouvelles branches, moins nombreuses mais mieux armées, en excluant toutefois un redécoupage prédéfini par l'Etat. Les partenaires sociaux sont au contraire invités à engager eux-mêmes les changements nécessaires, au profit d'une plus grande autonomie. L'objectif affiché est de remplacer à terme l'obligation légale de négocier par des obligations contractuelles. Pour y parvenir, le parlementaire propose notamment d'instituer une sorte de comité d'entreprise applicable à chaque branche professionnelle.

Adieu RMI, bonjour RSA !

Alors que la montée du chômage se poursuit, le Revenu de solidarité active -RSA- entrera en vigueur le 1^{er} juin, venant ainsi sceller la fin du Revenu minimum d'insertion -RMI-, créé il y a vingt ans. Porté sur les fonts baptismaux par le Haut commissaire aux Solidarités actives, Martin Hirsch, le RSA doit pallier les manques du RMI en garantissant aux titulaires de minima sociaux qu'ils ne perdront pas un euro s'ils reprennent un emploi. Le RSA, voté en novembre dernier par le Parlement, permet aux quelque 2 millions de salariés percevant de très petits salaires, de cumuler revenu et allocation, tandis que pour les personnes sans emploi, son montant est identique au RMI (454 euros par mois pour un célibataire). Le 1^{er} juin les titulaires du RMI et de l'Allocation parent isolé (API) basculeront automatiquement dans les listes de bénéficiaires du RSA.

Handball : les bleus en route vers l'Euro

Actuellement deuxième de son groupe derrière la République tchèque après quatre matches, l'équipe de France masculine est d'ores et déjà bien positionnée pour obtenir l'un des deux tickets qualificatifs pour l'Euro qui se disputera en Autriche du 19 au 31 janvier 2010. Trois grands rendez-vous sont programmés en France : le 10 juin à Montbéliard face au Luxembourg, le 14 juin à Lyon face à la République tchèque et le 17 juin à Nice face au Portugal. Les tricolores boucleront leurs qualifications face à la Lettonie à Riga le 21 juin. Pour ces rendez-vous, Claude Onesta peut compter sur les cadres de l'équipe de France puisque 14 champions du monde figurent dans la liste des 16 joueurs sélectionnés.

Jean Rodes, un homme au service de l'artisanat

Né le 25 octobre 1927 à Giou de Mamou dans le Cantal, Jean Rodes est décédé le 23 avril 2009 à Paris. Diplômé de l'ENA, il a consacré une large partie de sa carrière à l'artisanat. Il fut ainsi Directeur du Centre d'études et de perfectionnement de l'artisanat et des métiers -CEPAM- (devenu ISM en 1990) de 1968 à 1982, avant d'être nommé Directeur général de l'Assemblée permanente des chambres de métiers -APCM- par le Président Jean Paquet, poste qu'il a occupé de 1982 à 1994. Jean Rodes a toujours montré un réel intérêt pour l'UPA et a entretenu un dialogue constructif avec l'ensemble des organisations professionnelles de l'artisanat. Il avait reçu les insignes d'Officier du Mérite et d'Officier de la Légion d'honneur. Tous ceux qui l'ont connu au sein de l'UPA s'associent à la tristesse de ses proches.

L'agenda

25 MAI

Participation de Patrick Liebus, membre du Conseil national de l'UPA au Conseil d'orientation pour l'emploi.

26 MAI

Rencontre du Président de l'UPA et de Jean Lardin, Président du Groupe de l'artisanat, avec le Président du Conseil économique, social et environnemental, Jacques Dermagne.

27 MAI

Intervention du Président de l'UPA aux 30 ans de la Fédération française des coopératives et groupements d'artisans -FFCGA-.

28 MAI

Participation du Président de l'UPA au Congrès de la Fédération nationale des artisans du taxi -FNAT- à Laval.

Participation du Président de l'UPA à un débat de la Société interprofessionnelle artisanale de garantie d'investissements -SIAGI- ayant pour thème « *Le paysage européen de la garantie aux PME* ».

2 JUIN

Audition de Roselyne Lecoultré, membre du Conseil national de l'UPA, par Yves Bur, Député du Bas-Rhin, sur l'évolution du financement de la politique familiale.

3 JUIN

Participation du Président de l'UPA au Conseil d'administration de l'Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises -UEAPME- à Stockholm.

4 JUIN

Participation du Président de l'UPA au Conseil d'administration du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat -FNPCA-.

9 JUIN

Participation de Dany Bourdeaux à la négociation paritaire sur la médecine du travail.

